

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :	Tous les prescripteurs, les préleveurs et le personnel de soutien administratif de la Montérégie
EXPÉDITEUR :	Dre Annie-Claude Dubé-Leduc, hémato-oncologue et cheffe de service régional d'hématologie Direction régionale des laboratoires
DATE :	Le 2 septembre 2026
OBJET :	Information obligatoire des renseignements cliniques de la requête d'analyse au SIL-P

Lors de l'ordonnance, certaines analyses nécessitent que les renseignements cliniques obligatoires soient fournis et complétés par le prescripteur pour réaliser l'analyse. De plus, des renseignements cliniques ciblés et pertinents permettent une meilleure interprétation médicale de plusieurs analyses. Nous désirons donc porter à votre attention que le prescripteur est responsable de fournir des renseignements cliniques lisibles et ciblés aux analyses prescrites. Ces renseignements sont habituellement inscrits dans l'encadré à cet effet sur la requête en exemple ci-dessous :

Centre intégré
de santé et de
services sociaux de
la Montérégie-Centre

Québec

REQUÊTE D'ANALYSES EXTERNE DE BIOLOGIE MÉDICALE

Date de la demande : ☐ **URGENT**
☐ **Routine**

Fréquence, échéancier ou validité des analyses :

PRESCRIPTEUR
Écrivez la demande en lettres majuscules

Nom, prénom : N° permis :

Clinique et adresse de retour des résultats :

Téléphone : Télécopieur :

SIGNATURE :

COPIE CONFORME

Nom, prénom : N° permis :

Clinique/adresse :

ESPACE RÉSERVÉ AU LABORATOIRE

Requête reçue le : (aaaa/mm/jj) h

N° requête : Enregistré par :

USAGER

Adressographier, coller une étiquette ou inscrire les informations :

Nom, prénom :

N° RAMQ ou N° dossier :

Date de naissance : Sexe : F ☐ H ☐

(aaaa/mm/jj)

Adresse et téléphone :

PRÉLEVEUR

Provenance :

N° entente de service :

Date prélèvement : (aaaa/mm/jj) h

Nom, prénom :

Renseignements cliniques / Autres informations
(Ex.: grossesse, anticoagulant, antibiotiques)

Santé Québec Montérégie-Centre

Nous constatons fréquemment que des renseignements cliniques inscrits à la requête par le prescripteur ne sont pas systématiquement transcrits dans les systèmes informatiques lors de la saisie de la requête avant d'effectuer les prélèvements.

Il est important de noter que ceci amène à une non-conformité pré-analytique du prélèvement et à l'annulation des analyses nécessitant des renseignements cliniques. La clientèle est alors redirigée pour un nouveau prélèvement, causant des délais supplémentaires pour l'obtention d'un diagnostic et d'une intervention thérapeutique.

La complétion des renseignements cliniques à la requête est essentielle ainsi que la transcription systématique des renseignements cliniques permettant donc d'éviter des annulations et le dédoublement engendrant des délais ainsi, améliorant la qualité des services offerts à la clientèle.

Merci de votre collaboration.